

## NOTES DE LECTURE

### **Inventer ou innover dans les sciences sociales ? De l'impératif scientifique aux instrumentalisation politico-économiques**

Par Jean-Luc METZGER

« Plus on se familiarise avec l'histoire de la pensée sociologique, plus on est assailli par le sentiment auquel il est difficile d'échapper qu'on n'invente jamais rien en sociologie, même si de nombreux sociologues souffrent de toute évidence d'une espèce d'amnésie suscitant un véritable complexe de l'inventeur (...). Les inventions, si invention il y a, apparaissent, le plus souvent, d'ordre terminologique ou conceptuel » (Coenen-Huther, 2004).

### LA VOLONTÉ D'INNOVER CONTRE L'INVENTIVITÉ ?

La pression à l'innovation dans les sciences sociales se manifeste de différentes manières : dans les attendus des appels à projets financés par les institutions nationales et internationales, mais aussi par l'attitude d'une partie des chercheurs, soucieux, d'une part, de se distinguer de leurs pairs et, d'autre part, de « faire innover » leurs contemporains en contribuant à changer les pratiques sociales. Car, comme le résume G. Berthoud (2004), les chercheurs en sciences sociales vivent dans une société caractérisée par la « toute puissance transformatrice des technosciences et de l'économie ». On est alors en droit de se demander si « une telle machine à produire en permanence du nouveau n'a pas tendance à imposer sa marque sur l'ensemble du monde », y compris sur les chercheurs, travaillant dans des univers de plus en plus instrumentés et hyperspécialisés. Cette pression à l'innovation permanente pose une multitude de questions. Et tout d'abord celle de l'ingérence de considérations non scientifiques dans le champ même de la recherche. C'est ici retrouver la critique que P. Bourdieu adresse à la perméabilité des sciences sociales (2001, p. 39-40 et 170-172). Ce champ (et la sociologie en particulier) n'a pas encore acquis suffisamment

d'autonomie, comme le prouve le fait que « tout le monde se sent en droit de se mêler de sociologie et d'entrer dans la lutte à propos de la vision légitime du monde social ». En d'autres termes, forts d'un appui dans des champs distincts de la sociologie, certains chercheurs peuvent faire triompher des thèses « inconsistantes ou incompatibles avec les faits (...) » pourvu qu'elles soient dotées, à l'intérieur du champ et aussi à l'extérieur, d'un poids social propre à en compenser l'insuffisance ou l'insignifiance, notamment en leur assurant des soutiens matériels et institutionnels ». Le manque d'autonomie dont parle P. Bourdieu présente deux faces : il rend délicate l'identification des thèses les plus pertinentes (les « vraies » inventions) ; et il conduit en retour à vouloir agir sur le social (les « innovations) au prétexte de prouver l'utilité d'une discipline.

Donc, que les chercheurs soient sommés d'innover, en sociologie, constitue une forme de contrainte externe avec laquelle il faut sociologiquement prendre ses distances. A commencer par respecter l'exigence de définir rigoureusement ce que sont l'invention et l'innovation dans ces disciplines, et ce qu'est le réellement nouveau. Or, pour savoir si un concept, une catégorie d'analyse, une méthode, un objet sociologique sont radicalement nouveaux, encore faut-il connaître, exhaustivement, l'état des productions antérieures, c'est-à-dire l'histoire de sa discipline ou de sa sous-discipline. Mais comme le pointe, parmi d'autres, Mireille Dadoy (1997), « l'amnésie est un mal récurrent dans la sociologie française, dans laquelle la quête de la nouveauté a été privilégiée sur le cumul des connaissances ». Ou comme le dénonce, symétriquement, G. Berthoud (2004), « il n'est pas aisé de dire quelque chose de neuf dans les sciences sociales, car il sera presque toujours possible d'avancer que quelqu'un avait déjà dit la même chose bien avant ».

#### EXIGENCE DE RECONFIGURATION DISCIPLINAIRE ET ANCIENNE CURIOSITÉ

C'est tout l'intérêt du livre collectif édité par Pascal Bridel (2004) que de chercher à circonscrire les termes du débat autour de l'innovation en sciences sociales. Signalons tout d'abord que l'ouvrage constitue un hommage à Giovanni Busino, « le plus érudit de tous les sociologues suisses » qui, selon J. Cohen-Huther (2004), « conçoit la sociologie comme une œuvre d'élucidation et de réflexion critique davantage que récolte de données ». On trouvera d'ailleurs à la fin du livre une bibliographie complète de ses publications de 1954 à 2003. Et si cet ensemble de treize contributions

sur l'innovation sociologique, économique, mathématique, politique, est placé sous les auspices de G. Busino, c'est parce qu'il a pratiqué « un dialogue sans cesse renouvelé avec les œuvres fondatrices de la pensée sociale », et possède une vaste culture qui lui permet d'échapper aux limites de l'hyperspécialisation, tout en « examinant les conditions dans lesquelles toute théorie sociologique a été élaborée », afin de mieux contrôler les effets toujours difficilement prévisibles des interventions de l'intellectuel.

Pour en venir au cœur de la discussion sur l'innovation sociologique, examinons les réflexions élaborées par J.-C. Passeron (2004). Après avoir considéré l'intérêt d'opposer découverte, innovation et invention, et après avoir rappelé que l'opposition stérile entre objectivisme et herméneutique a fini par « émuquer le souci d'inventer de nouvelles configurations ou grilles théoriques », l'auteur en vient à se demander : « invente-t-on vraiment quelque chose dans les sciences sociales – si, du moins, on veut bien considérer en historien leurs éternels recommencements et le peu qui en survit dans les générations suivantes ? Ou ne fait-on qu'y redoubler, qu'y épaissir, qu'y raffiner, qu'y embrouiller les catégories et les hypothèses du langage naturel ? ». Considérer que l'on invente effectivement, revient à identifier « les reconfigurations qui engendrent les inventions dans le temps historique ». En d'autres termes, *les inventions ne s'apprécient pas au niveau d'une étude, d'un article, d'un courant, mais par comparaison entre de nombreuses productions intellectuelles à l'échelle de la longue durée.*

C'est qu'il faut tout d'abord se déprendre de l'analogie intuitive qui nous fait assimiler l'évolution des sciences sociales à celle des sciences dites exactes. Contrairement à ces dernières, les sciences sociales ne peuvent procéder par expérimentation (ce que J.-C. Passeron nomme le caractère non-poppérien des sciences sociales<sup>1</sup>), mais par la combinaison de trois démarches : le modèle, l'enquête et l'interprétation. En ce sens, elles ne peuvent faire des « découvertes » mais des avancées progressives de la connaissance, que l'on finira, avec le temps, par identifier comme des inventions (« dans les sciences historiques, on ne sait qu'après coup si une invention est bien une invention ; avant, c'est un espoir voué à de nombreuses déceptions successives »). Raisonnant en référence à la théorie piagétienne du développement cognitif (accommodation-assimilation), il soutient qu'il n'y a

---

1. Pour un développement de cette thèse, on se reportera à la nouvelle publication de son livre *Le raisonnement sociologique*, Albin Michel (« Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité »), 2005.

progrès dans la connaissance que si l'ensemble des savoirs d'une discipline se reconfigure au fur et à mesure des apports d'enquêtes empiriques, ce qui exige des modes d'interprétation (les catégories) de plus en plus larges. En d'autres termes, « c'est le « re » de la reconfiguration qui fait ici toute la portée systématique, théorique, de l'invention ». Cette conception peut être rapprochée de celle que développe M. Foucault pour distinguer une espèce particulière d'auteurs, les « instaurateurs de discoursivité » qui, à l'image de Marx et de Freud, par le génie de leur œuvre, ont produit « la possibilité et la règle de formation d'autres textes » (p. 804), ouvrant « l'espace pour autre chose qu'eux et qui pourtant appartient à ce qu'ils ont fondé » (p. 805). La création d'une radicale nouveauté, ce qu'en principe devrait être une invention, telle une instauration, « demeure en retrait ou en surplomb. Et la conséquence, c'est qu'on définit la validité théorique d'une proposition par rapport à l'œuvre de ces instaurateurs » (p. 807).

J.-C. Passeron met donc ici l'accent sur un aspect peu souvent souligné, à savoir que, pour pouvoir progresser, localement, dans la connaissance d'un objet, encore faut-il que l'environnement intellectuel global ait lui-même évolué (c'est la reconfiguration) pour rendre simplement pensable cet objet. « Si les concepts descriptifs d'une grille d'observation n'ont jamais cessé de produire des connaissances, c'est qu'ils ont permis d'observer des phénomènes qui n'étaient pas *observables* avant qu'une reconfiguration théorique des concepts permettant de les décrire ne les ait rendus *concevables* » (p. 45). Derrière cette remarque qui, après coup, paraît de bon sens, se cache une critique de l'ethnométhodologie et des courants qui s'en revendiquent : il n'y a pas de faits ou d'interactions observables en soi, mais pour que les faits soient observables, il faut que les concepts qui permettent de les observer soient intégrés à une nouvelle configuration théorique de la discipline.

Prolongeant cette perspective, G. Berthoud (2004) propose une méthode pour favoriser ces reconfigurations théoriques dans la sociologie contemporaine : se démarquer du conformisme qui consiste à rechercher avant tout l'utilité, par exemple, en refusant d'accompagner le changement technoscientifique et économique, au nom d'une supposée expertise en technologie sociale. La véritable inventivité ne peut résulter que de la pratique de la « décentration culturelle, en relativisant la représentation dominante de la modernité, défendue comme une nouveauté radicalement différente ». Ce qui ne revient pas, pour autant, à encourager « le relativisme enfermant chaque culture dans les limites de ses propres normes ». L'auteur

veut promouvoir une science comparatiste pour « dégager un savoir sur les autres et simultanément nous comprendre, ou tout au moins, nous voir autrement que nous croyons être ». S'il souligne qu'une telle réorientation n'a au fond rien de nouveau (il s'agit plutôt de renouer avec une tradition occidentale), il précise que faute d'une telle démarche, « maints travaux en sciences sociales (...) ne sont que des répliques savantes de la manière commune de penser l'homme et la société (...) ; ils ne font que confronter la justification idéologique imposée par de nombreux décideurs ». Critiquant la multiplication des études parcellaires produites par des disciplines atomisées et conduisant à « l'insignifiance », G. Berthoud défend l'idée que « la capacité à s'interroger comparativement sur soi et sur le monde » constitue le meilleur garde-fou contre « la quête incessante de nouveauté, devenue une valeur majeure ».

C'est à une réflexion complémentaire que nous invite Pascal Bridel (2004) en posant le dilemme de l'innovation dans la science économique. D'un côté, dans l'état actuel de la discipline, les économistes n'inventent que dans le domaine des instruments d'analyse : « la démarche est purement heuristique : le critère de validité d'une très large partie de la théorie économique (...) réside dans sa capacité supposée à aider le théoricien à poser les bonnes questions ». Ce qui présente le risque d'accentuer le décalage entre les spécialistes de cette discipline et les problèmes sociaux et économiques qui les entourent. D'un autre côté, des experts sont persuadés que leurs conseils contribuent aux politiques économiques. Mais il s'agit le plus souvent de praticiens producteurs d'innovations conformes aux attentes de « leurs maîtres politiques » qui, en retour, n'hésitent pas à leur faire porter le chapeau des conséquences sociales des orientations macro-économiques. Quand ils tentent de faire le pont entre les deux postures, les économistes produisent alors des « inventions « idéalistes » qui ne sont que des manières de voir, des manières sophistiquées de « parler politique » ».

Que retenir de cet ensemble de réflexions sur l'inventivité en sciences sociales ? Tout d'abord, qu'il y a lieu de distinguer l'invention (de théories, de concepts, d'objets) propre au champ de la recherche (intérêt de connaissance) et l'innovation qui désigne l'usage social d'inventions scientifiques (guide pour l'action). Ensuite, si l'on considère que les différents auteurs fournissent des points de vue complémentaires, on peut alors penser que l'invention sociologique : a) nécessite une re-configuration globale, mais progressive, du champ de la connaissance (comme le souligne J. Coenen-Huther, la première de ces re-configurations est l'invention du

social lui-même) ; b) s'oppose à la volonté d'accompagner le changement technico-instrumental ; c) émerge plus sûrement de la pratique de la décentration culturelle ; d) bénéficie d'une connaissance fine de l'histoire de la discipline ; e) enfin, n'est avérée qu'à la longue et ne se décrète pas.

#### LE CONCEPT DE GOUVERNANCE : UNE INNOVATION SPONSORISÉE PAR LA BANQUE MONDIALE ?

Si telles paraissent être les conditions sociales de la créativité dans les sciences sociales, examinons, grâce à cette grille, le cas des concepts candidats au titre d'invention disciplinaire. C'est à cet exercice que se livre J.-P. Gaudin (2004) en reconstituant la « construction de la notion de gouvernance dans l'analyse politique ». L'auteur souligne, tout d'abord, que la gouvernance, semblant ainsi « faire partie d'un air du temps collectif », est élaborée dans plusieurs milieux savants à la fois (à la fin des années 1980). En sciences politiques, trois courants indépendants remettent en circulation le terme de gouvernance pour « explorer la relativisation de la puissance publique à différents niveaux », du fait du « renouvellement des valeurs d'action collective et des « rituels de décisions » », de la multiplication des acteurs interdépendants concourant aux politiques publiques et de la recomposition des relations au sein d'un monde devenu multipolaire. Il en serait ainsi découlé une « sociologie du pilotage multi-niveaux de l'action publique ». En sciences économiques, ce sont surtout les institutionnalistes et les conventionnalistes qui introduisent la notion de *corporate governance* pour rendre compte des pratiques de pilotage-coordination des « organisations éclatées ».

Mais, si cette notion a été au centre de nombreux débats, c'est parce qu'elle a été sortie du cénacle académique pour être mise au service d'une quête de solutions répondant plus directement à des problèmes d'action publique, dans le contexte des années 1980-1990. Selon l'auteur, c'est avant tout dans le cadre de « l'aide au développement », et tout particulièrement sous l'égide de la Banque mondiale, que la référence à la *gouvernance* a été introduite : il s'agissait de faire avaliser un changement d'orientation, l'accompagnement des politiques néolibérales, avec son dégonflement de l'Etat et sa « célébration d'un *New Public Management* indexé sur la gestion d'entreprise ». Les travaux, jusqu'alors confidentiels, en sciences politiques et en économie institutionnaliste tombent à pic : ils fournissent un cadre explicatif qu'il ne reste plus qu'à transformer en recommandations pour

l'action. Au stade de l'invention conceptuelle (référence à la gouvernance), succède alors celui d'un certain type d'innovation sociale (normes d'actions basées sur la *good governance*). Alors que les chercheurs avaient simplement proposé d'expliquer la pratique des décideurs publics confrontés à une complexification du monde, les experts de la Banque mondiale recommandent les partenariats public-privé, privilégient les relations avec des ONG cooptées et prescrivent aux administrations des dispositifs de gestion issus du monde marchand.

Troisième temps de sa démonstration, l'auteur insiste alors sur les moyens mis en œuvre par la Banque mondiale pour enraciner sa nouvelle vision, moyens qui se situent à la frontière entre la science et l'endoctrinement. Formations dans des instituts d'administration publics et privés, colloques et séminaires intensifs, conférences et actions de recherche financées par la Banque mondiale, autant de dispositifs pour « diffuser la référence à la gouvernance, de la populariser et de la naturaliser habillement en en faisant un sujet de réflexions et surtout d'échanges de travaux ou d'expériences ». Fort de sa puissance, la BM a réussi à convertir à la gouvernance la CNUCED, l'UNESCO, mais aussi l'OCDE. En résumé, « innovant par transfert et valorisation, la Banque mondiale a transformé une intuition un peu floue du tournant des années 1990, devenue ensuite une forme de lecture des nouveaux rapports de pouvoir appuyée sur des courants scientifiques porteurs (...) en une machine de labellisation des « bonnes pratiques » politiques de ceux qu'elle est sensée aider » (p. 194-5).

Le terme de gouvernance a également été utilisé dans les discours politiques au niveau national. C'est cette fois la Grande-Bretagne qui va faire figure d'entrepreneur et, au début des années 1990, ne va pas hésiter à « mobiliser ses intellectuels [à commencer par Anthony Giddens] pour étudier en termes de gouvernance les profonds changements impulsés par les réformes thatchériennes, le développement des idées néolibérales et les effets de la mondialisation » (p. 198). Selon J.-P. Gaudin, la tendance générale qui se dégage de ces travaux est que « la gouvernance correspond en définitive à un ensemble pragmatique de réseaux souples d'interactions et de transactions ». Elle a ensuite été utilisée par la « troisième voie blairiste » comme élément phare pour se distinguer de la droite conservatrice, tout en prônant une orientation néolibérale. Ainsi, qu'il s'agisse des relations internationales ou de l'échelon national, ce qui a permis la diffusion du terme de gouvernance, c'est la création d'une sorte de cercle vertueux de l'innovation : encouragé par des acteurs politiques, ce qui n'était encore qu'un « candidat » à

l'invention conceptuelle est employé dans le registre de l'action publique, jusqu'à a été assimilé à la figure de la nouveauté, laquelle a été recyclée, en retour, dans le champ académique sans que son apport scientifique n'ait été sérieusement établi.

#### LE CONCEPT DE CAPITAL SOCIAL : UNE VRAIE FAUSSE INVENTION ?

Plus généralement, pour rendre compte d'éventuelles inventions dans les sciences sociales, il est crucial d'examiner « la manière dont les catégories conceptuelles se sont imposées comme instruments d'analyse » (Coenen-Huther, 2004). Si J.-P. Gaudin traite de ces processus en soulignant l'importance des instances politiques, P. Steiner (2004) reconstitue quant à lui le renouveau de la sociologie économique en termes de stratégies académiques (rivalité entre économie et sociologie) et de rendement scientifique. Ainsi, cette sous-discipline n'a inventé ni les concepts de réseaux sociaux, ni d'encastrement. Par contre, ses « rénovateurs » (Granovetter, Coleman, Burt) ont innové en appliquant ces concepts sur des objets jusqu'alors considérés comme marginaux (accès à l'emploi, en période de faible chômage), à un moment où la sociologie avait du mal à « garder la frontière », face à une économie conquérante (l'économiste G. Becker a ainsi prétendu rendre compte d'un grand nombre d'activités sociales par un raisonnement en termes de choix rationnel). Retournant contre « l'ennemi » la théorie du capital humain, J. Coleman a, quant à lui, rendu compte de phénomènes économiques à partir du capital social.

C'est à un exercice proche que se sont livrés les vingt-deux auteurs du livre dirigé par Antoine Bevort et Michel Lallement (2006), consacré à la notion de capital social dont on peut convenir qu'elle est effectivement devenue, depuis les années 1990, omniprésente. Notons, tout de suite, que le premier intérêt de cet ouvrage est de rendre à nouveau disponibles deux des textes de références sur cette question : le bref article de P. Bourdieu de 1980 et celui de R. D. Putnam de 1995. Le second intérêt est de réunir des représentants de la plupart des courants rencontrant la question du capital social, soit d'un point de vue purement théorique (spécialistes des réseaux sociaux, par exemple), soit en termes de champ d'application (sociologie de la famille, de l'école, de l'entreprise, de l'action sociale).



Un troisième intérêt réside dans la prise de distance vis-à-vis de ce concept et qui se traduit, chez plusieurs auteurs, par la reconstitution des étapes de la pensée du capital social. Ainsi, A. Caillé, dans la préface, rappelle les « jalons » académiques (Bourdieu, Coleman, Putnam) de la (ré)invention de ce concept et rend compte de son succès aussi bien par son efficacité sociale (« c'est la qualité des institutions et de la vie démocratique, la force du capital social, qui expliquent la croissance économique »), que par sa plasticité scientifique (toutes les dimensions de l'existence sociale semblent se prêter à une étude en termes de capital social). Mais, se demande l'auteur, à trop vouloir embrasser, le concept n'en perd-il pas toute tenue ? A-t-il le même sens dans tous ses usages ? Et puis, l'emploi d'un terme issu du vocabulaire « utilitariste » ne présente-t-il pas le risque de réifier les dimensions sociales qui, « précisément, ne fonctionnent pas comme du capital » : ne va-t-on pas chercher à « gérer » son capital social, à optimiser ses investissements relationnels (« réseauter »), à « négocier » sa confiance, etc. ? Il ne faut en effet pas prendre à la légère le risque que s'opère un renversement : de catégorie d'analyse, le capital social peut devenir une injonction à « se conformer à l'anthropologie normative qui préside à l'élaboration de cette science économique dont procède la théorie du capital social ».

Pour en avoir le cœur net, on peut examiner les apports de l'article « séminal » de R. D. Putnam, unanimement considéré comme *La* référence. Il se veut une réponse à la question : « pourquoi y a-t-il déperdition de capital social aux Etats-Unis ? », c'est-à-dire déclin de « l'engagement civique », des « échanges d'idées », des « réseaux de réciprocité » institutionnelle et informelle. L'auteur met en avant deux causes : le *renfermement communautariste*, source de corruption, de stigmatisation, et *l'évolution technologique* « aboutissant à la « privatisation » ou à « l'individualisation » de notre temps de loisir ». En effet, Putnam a le « pressentiment qu'une rencontre sur un forum électronique de discussion n'est pas le strict équivalent d'une rencontre sur une piste de *bowling* ou dans un bar. Mais il faudrait des preuves empiriques pour le confirmer ». Sur cette base, somme toute banale, le concept s'est rapidement imposé dans le champ académique, à partir de 1997, comme le montrent A. Bevort et M. Lallement en examinant le nombre d'articles y faisant référence. Cet emploi extensif a, selon Arnaldo Bagnasco (2006), moins obéi à un intérêt de connaissance qu'à une visée normative pour guider l'action politique. Il s'agit, le plus souvent (comme dans le cas du concept de gouvernance), de justifier le moins d'Etat, de s'en remettre aux capacités d'auto-organisation

des acteurs décentralisés, supposés réguler quasi-spontanément la nouvelle économie. L'auteur rappelle, en mobilisant R. Senett (2000), qu'au contraire, l'extension indéfinie du marché affaiblit les relations de réciprocité stables et, conséquemment, détruit les ressources du capital social (« ce potentiel d'interaction coopérative que l'organisation sociale met à la disposition des personnes »). Loin que les réseaux soient le support d'une sociabilité nouvelle, le déploiement de leur logique au sein du monde professionnel explique au contraire la volatilité des rapports sociaux.

M. Lallement (2006) de son côté relativise le caractère novateur des théories contemporaines du capital social, en en retrouvant les prémices dans les intuitions de la sociologie classique. Ainsi, note-t-il, Tocqueville, dans *De la démocratie en Amérique*, a identifié les effets macro-politiques de la participation assidue à toutes sortes d'associations : en sacrifiant une partie de leur temps, les citoyens, non seulement préservent leurs intérêts, mais surtout, trouvent le moyen de cantonner l'arbitraire du gouvernement. Weber a également tiré de son voyage aux Etats-Unis la conviction que l'appartenance très répandue à des sectes protestantes ou à des associations fermées constitue une garantie de probité morale, qui aide à trouver du travail, des employés et des clients. Ces associations créent des réseaux d'interconnaissance, de la confiance, du crédit aux effets économiques non négligeables. En d'autres termes, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les inventeurs du champ de connaissances qui allait devenir la sociologie avaient identifié les composantes essentielles du capital social : la confiance, les réseaux et la réciprocité.

Quant à Sophie Ponthieux (2006a), elle critique vertement les usages de ce concept, qui n'en est pas vraiment un, qui n'est défini que par des études empiriques disparates qui semblent le plus souvent traiter de réalités tout aussi disparates, faisant référence à des « mesures » sans indicateurs précis (comment mesurer la confiance, aussi bien au niveau micro qu'au niveau macro ?). Ainsi, « la boucle est bouclée : d'un concept flou à des mesures que l'on peut interpréter chacune de plusieurs façons, le capital social ne nous apporte pas grand-chose » (p. 101), voire même, il brouille les pistes en ignorant les relations de pouvoir, les divergences d'intérêts et l'analyse des causes des inégalités de capital. Et s'il y a tant d'efforts pour le mesurer, c'est, nous dit l'auteur, parce que convergent trois sources d'intérêt : les attentes de scientifiques, toujours à la recherche de nouvelles catégories ; les pressions militantes pour que soient reconnues les retombées économiques de réalités sociales ; et les demandes d'acteurs politiques pour résoudre à peu de frais des problèmes sociaux graves. A ces critiques, il convient de rajouter

celles formulées par B. Favre et J.-M. Jaeggi (2006) qui font remarquer qu'à trop filer la métaphore du capital, c'est-à-dire en raisonnant essentiellement en termes de « biens que certains posséderaient et d'autres pas, [on occulte] (...) le travail d'ajustement entre les ressources dont disposent les familles et celles que met en œuvre la collectivité » (p. 158). Or, ce que « l'appartenance à des associations ou l'insertion dans des réseaux sociaux, (...) apportent aux individus n'est pas d'abord de l'ordre de l'avoir ; elles ne créent du lien social que pour autant qu'elles (...) contribuent à la création d'un univers de sens qui leur procure une existence et une reconnaissance sociales » (p. 159). Ce qui est tout particulièrement vrai des relations entre familles et école.

Dans un second ouvrage, à la riche bibliographie (2006b), S. Ponthieux développe ses critiques vis-à-vis du capital social en passant au crible les articles considérés comme fondateurs de cette théorie. Elle montre, tout particulièrement, comment ses promoteurs ont le plus souvent procédé à des « changements de vocabulaire », sans apport analytique significatif et en n'hésitant pas à appeler du même nom des perspectives opposées : « Coleman, on l'a vu, insiste sur le fait que des réseaux fermés et des relations multiplexes sont favorables au capital social, tandis que Burt insiste sur les trous structuraux, soit le contraire » (p. 30-31).

Mais c'est surtout l'œuvre de Putnam, déclencheur du boom des publications se référant le capital social, que S. Ponthieux examine, en mobilisant toute une littérature anglo-saxonne critique. Elle pointe ainsi : la circularité du raisonnement ; la contradiction qui consiste à amalgamer réseaux, normes et valeurs, alors qu'il est nécessaire de distinguer théoriquement pratiques et perceptions ; le fait de ne retenir que les aspects vertueux du capital social, alors que l'appartenance à des groupes peut aussi être un enfermement, une perte d'autonomie ; le fait de minimiser l'importance du retrait de l'Etat qui s'est auto-dessaisi des politiques sociales et de négliger les effets des restructurations industrielles, pourtant responsables d'un déclin des solidarités et du sens civique. Pire, la référence au capital social constitue une triple réduction-régression : « faire des comportements une mécanique de calcul, faire des contacts sociaux un effet du hasard, prendre les structures sociales comme données » (p. 103).

Mais, note l'auteur, ces critiques, nombreuses et pertinentes, ne découragent pas Putnam qui, entre temps est devenu « l'expert officiel en capital social de la Banque mondiale et de l'OCDE » (p. 66). A la tête d'une véritable

PME de recherche et développement, il « se focalise sur la démonstration statistique des effets bénéfiques du capital social », tout en effectuant la promotion électronique de son livre à coup de formules chocs. On ne peut alors s'empêcher de faire le lien avec l'étude que M. Pollak (1979) a consacrée au sociologue P. Lazarsfeld, dont la stratégie professionnelle s'apparente moins à une entreprise scientifique qu'à la conquête de marchés, doublée d'une mission d'évangélisation anticommuniste.

Alors, comment comprendre le succès de l'emploi du terme capital social dans la littérature ? Selon Sophie Ponthieux, cela s'explique par la faible consistance de théorie et la plasticité de ce « concept instable », mais aussi par l'intervention de la Banque Mondiale (encore elle). Cette dernière a voulu en effet se saisir de l'opportunité offerte par l'hypothèse de Putnam pour reconsidérer les politiques d'aide au développement menées dans les années 1980 et qui avaient engendré de nombreuses critiques. L'usage qu'en a fait cette institution internationale a pour principal mérite d'accréditer l'idée selon laquelle le « développement » doit dorénavant être envisagé comme « un processus reposant sur des synergies entre marché, Etat et société civile » (p. 87) et que, compte tenu de la grande variété des configurations possibles, il est sans doute délicat de prescrire des remèdes universels.

Autre explication du succès de l'emploi du terme de capital social : sa mobilisation dans le champ de la santé, en particulier pour rendre compte des inégalités sociales face à la maladie et aux soins, à la demande des administrations publiques. Là encore, examinant la foisonnante littérature, l'auteur arrive au constat de faiblesse conceptuelle (« contrôle social, ressource morale, ressource matérielle, confiance : la boîte à outil du capital social permet aux auteurs d'en faire ce qu'ils veulent, sans apporter, conceptuellement, d'avancées significatives », p. 93) et d'instrumentalisation politique (« l'intrusion du capital social dans les problématiques de la santé est alors symptomatique de la prégnance d'un discours de type « troisième voie », qui fait de la santé publique la responsabilité des individus, et de la société civile un palliatif à une politique publique de santé à moindre coût », p. 96). Dit autrement, l'intérêt (scientifique ou non) pour ce thème ne cache-t-il pas une volonté de passer sous silence l'influence des choix de politique publique (redistribution, couverture sociale, notamment) en matière d'inégalités d'éducation et de niveau de vie ?

Ainsi, l'écho académique donné à des expressions comme capital social, gouvernance – on pourrait ajouter réseaux et, sur un autre plan, société de

l'information et mondialisation – semble moins s'expliquer par la lente émergence d'une invention conceptuelle procédant par accumulation argumentée de rectifications, que par la volonté « démiurgique » de créer à tout prix du nouveau, de l'inédit, en se saisissant de techniques marketing. De plus, cette volonté est partagée par des acteurs du champ disciplinaire, des militants et des décideurs politiques. Enfin, les concepts prétendant au statut d'invention présentent un certain nombre de caractéristiques : plusieurs disciplines et/ou sous-disciplines, à peu près au même moment, connaissent des modes d'explication du réel proches, comme obéissant à une sorte d'air du temps ; le phénomène prend de l'ampleur soit sous la pression de la logique du champ scientifique, soit sous l'action d'investissements politiques et sociaux (subvention de nouvelles recherches visant à tester la pertinence du concept, utilisation du terme dans les discours accompagnant l'action managériale ou militante) ; la publication, parfois bien médiatisée, des résultats de recherche donne à croire que le candidat a acquis son statut d'invention, ce qui renforce la tendance à le mobiliser dans de nouvelles recherches ; trop souvent, les critiques académiques ne sont pas discutées ; mais ce n'est qu'avec le recul du temps long que l'on pourra réellement statuer, tout en relativisant de toute façon le caractère de novation par une mise en perspective historique.

#### POUR « INVENTER », NE SURTOUT PAS CHERCHER À « ÊTRE UTILE » ?

A ces risques d'instrumentalisation politico-économiques des catégories d'analyse, on peut opposer des inventions conceptuelles discrètes et en apparence sans grande possibilité d'être utiles aux décideurs : en un mot, non facilement récupérables. Ainsi, dans un ouvrage qu'elle consacre à la (re)publication d'un texte classique de Max Weber (*La science, profession et vocation*), Isabelle Kalinowski (2005) développe une réflexion minutieuse sur le sens de ce texte, la personnalité de son auteur et les différentes interprétations, toutes situées, qui en furent données. Traduisant à son tour cette conférence que Weber prononça en 1917 devant des étudiants allemands, l'auteur, par la rigueur de sa démonstration et l'originalité des relations qu'elle établit, parvient à remettre sérieusement en cause l'interprétation jusqu'ici dominante de la pensée wébérienne. En effet, de nombreux sociologues, dans le prolongement du premier traducteur français, Julien Freund (qui, lui-même a repris la traduction anglaise de Parsons), ont considéré que Weber avait surtout voulu défendre la « neutralité axiologique », c'est-à-dire l'absence

d'engagement politique dans le champ de la science. Selon cette lecture, le fondateur de la sociologie allemande aurait en quelque sorte milité contre la confusion des genres : le savant ne doit pas faire de politique, ne doit pas s'engager publiquement dans l'arène sociale. Pour déconstruire cette interprétation, I. Kalinowski rappelle qu'elle avait été surtout utilisée en temps de guerre froide comme instrument antimarxiste. Et pour retrouver l'intention initiale de Weber, elle mobilise les catégories de la sociologie des intellectuels, en grande partie forgées par le sociologue allemand. Puis elle reconstitue sa biographie et décrit certains traits de sa personnalité (notamment, le formidable don d'orateur qu'il possédait et qui en faisait un professeur « charismatique »), tout en les articulant aux transformations sociopolitiques de son temps. Cela lui permet alors de défendre la thèse suivante. Si Weber veut mettre à distance le système des valeurs, dans l'enseignement, c'est pour deux raisons : d'une part, pour lutter contre l'influence que les professeurs, et en particuliers ceux dont le talent oratoire est le plus grand, exercent – intentionnellement ou non – sur leurs étudiants ; et, d'autre part, pour disperser les aspirations élitistes des apprentis scientifiques. Dorénavant, leur dit Weber, la recherche n'est qu'un travail intellectuel parmi d'autres, une activité soumise aux mêmes critères de rentabilité et de standardisation que le travail ouvrier : « les universités se transforment en entreprises capitalistes et bureaucratisées ». Mais la visée essentielle concerne la conception de la pédagogie : Weber veut mettre fin aux pratiques de son temps où les professeurs, très conservateurs, profitaient de leur position dominante pour dispenser une propagande réactionnaire, d'inspiration religieuse. En réalité, Weber n'aurait jamais parlé de neutralité axiologique, mais de non-imposition des valeurs pour mettre en garde contre les effets de domination exercés par le rapport pédagogique.

Autre invention conceptuelle contemporaine difficilement « récupérable » dans une visée politique, c'est celle de *système-monde* qu'Immanuel Wallerstein (2006) expose dans un style dépouillé et pédagogique. Ce « manuel » (la formule n'est qu'à demi-satisfaisante) se veut d'abord un réquisitoire contre la représentation prépondérante de la réalité qui émerge de la dispersion des disciplines. Pour lutter contre l'éclatement des savoirs découlant de l'hyperspécialisation des sciences sociales, l'auteur suggère de pratiquer, non la pluridisciplinarité, mais l'*unidisciplinarité*, matérialisée par « une science sociale historique holistique ». Celle-ci comprend, d'une part, la maîtrise des données et des cadres explicatifs provenant aussi bien de la sociologie, de l'histoire, que de l'économie et des sciences politiques, et

d'autre part, l'exigence d'examiner, au sein de chacune de ces disciplines, les arguments en débats. Et c'est pour atteindre cet objectif, qu'I. Wallerstein présente les théories du système-monde grâce auxquelles il est possible « de porter un regard neuf aussi bien sur le fonctionnement du monde que sur notre façon de penser » (p. 7).

Pour en exposer les principes, l'auteur reconstitue, à grands traits, les étapes du développement conjoint des sociétés occidentales et de leurs champs académiques, c'est-à-dire des processus qui ont permis l'émergence d'une économie-monde libérale et ont rendu possible sa théorisation. Située à la rencontre de plusieurs débats – jusqu'ici disjoints –, au sein des sciences sociales, à partir « des années 1970 l'analyse des systèmes-monde est devenue une perspective ouvertement pensable. Elle visait à associer de manière cohérente un triple questionnement sur l'unité d'analyse, les temporalités sociales et les barrières qui avaient été érigées entre différentes sciences sociales » (p. 33). *L'unité d'analyse* en question est précisément la notion de *système-monde*, conçue pour se substituer à celle d'Etat national (c'est une « zone spatiale/temporelle qui traverse nombre d'unités politiques et culturelles, et qui constitue une zone intégrée d'activités et d'institutions régies par certaines règles systémiques », p. 34).

La manière spécifique d'aborder les temporalités s'exprime de deux façons : d'une part, en les liants à des lieux, des sphères géographiques, au travers de la catégorie d'espace-temps ; et d'autre part, en tenant ensemble des perspectives souvent disjointes ou opposées, en les abordant sous leur aspect relationnel (entre l'économique et le culturel, le central et le périphérique, le monopole et la concurrence, le travail et le hors-travail, l'universalisme et son contraire le racisme-sexisme). En considérant d'emblée les phénomènes sociaux dans leur unité spatiale et temporelle, à une échelle toujours susceptible de varier, l'analyse des systèmes-monde rend compte à la fois du caractère dynamique des constructions sociales et de la perpétuation des formes de domination, évoluant de l'empire à l'hégémonie, cette capacité à « définir les règles du jeu dans le système interétatique » dont le mode d'accumulation illimité a tant besoin. Dans cette perspective, les pratiques d'innovation (financière, industrielle et commerciale), de brevetage et/ou de délocalisation des lieux de production prennent le sens d'une banale et universelle stratégie d'oligopole, de déplacement indéfini des termes de la relation centre-périphérie, dans le champ des relations internationales et de l'économie.

Tout compte fait, qu'il s'agisse du concept wébérien de non-imposition des valeurs ou de la théorie des systèmes-monde, on peut parler d'invention, car plusieurs exigences sont respectées : dialogue renouvelé avec les œuvres du passé ; reconstitution des interactions entre transformations macro-sociales, trajectoire des chercheurs et fonctionnement du champ académique ; mise à distance des demandes sociales implicites et explicites ; effort lent et méticuleux d'articulation/approfondissement entre données nouvelles et catégories disponibles ; prise en compte des arguments critiques ; et... absence de volonté d'innover, de vouloir, au nom d'une pseudo-expertise, changer le monde.

Ce qui nous amène à une dernière remarque. Si, à ses débuts, la sociologie avait pour ambition de mettre à jour les prénotions et découvrir des réalités contre-intuitives, plusieurs décennies de productions académiques à prétention scientifique, recyclées par divers canaux, ont ajouté leur lot d'idées reçues à celles du sens commun. En sorte, comme le suggère P. Livet (2004), tout un pan de la créativité en sciences sociales devrait se concentrer sur la question de « l'interaction entre pratiques sociales et pratiques des sciences sociales ». P. Livet propose alors d'utiliser la notion de *révision* pour caractériser à la fois le travail d'invention social et le travail de re-découverte sociologique. C'est sans doute, de nos jours, là que devrait se situer la priorité : apprécier les effets sociaux de la diffusion a-critique de concepts instrumentalisés pour justifier des politiques, notamment celles qui passent par la culpabilisation des individus réputés être les seuls responsables de ce qu'ils sont.

#### LISTE DES OUVRAGES CITÉS

BAGNASCO A. (2006), « Le capital social dans un capitalisme en mutation », Bevort A. et Lallement M., *Le capital social. Performance, équité, réciprocité*, La découverte, p. 51-70.

BERTHOUD G. (2004), « Conformisme de la pensée et exigence d'inventivité », Bridel P., *L'invention dans les sciences humaines. Hommage à Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides, p. 46-65.

BEVORT A., LALLEMENT M. (2006), *Le capital social. Performance, équité, réciprocité*, La découverte.

BOURDIEU P. (2001), *Science de la science et réflexivité*, Raison d'agir.



BRIDEL P. (2004), *L'invention dans les sciences humaines. Hommage à Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides.

COENEN-HUTHER J. (2004), « Giovanni Busino, l'universitaire et le sociologue » et « La sociologie ou l'invention du social », BRIDEL P., *L'invention dans les sciences humaines. Hommage à Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides, p. 7-11 et 241-252.

DADOY M. (1997), « Pierre Naville et la question de l'automatisation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 26, n° 2, p. 269-299.

FAVRE B., JAEGGI J.-M. (2006), « Capital social et performances scolaires », Bevort A., Lallement M., *Le capital social. Performance, équité, réciprocité*, La découverte, p. 146-160.

FOUCAULT M. (1969), « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits I (1954-1969)*, Gallimard, p. 789-821.

GAUDIN J.-P. (2004), « Invention ou innovation ? La construction de la notion de gouvernance dans l'analyse politique », BRIDEL P., *L'invention dans les sciences humaines. Hommage à Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides.

KALINOWSKI I. (2005), « Leçons wébérienne sur la science et la propagande », Weber M., *La science, profession & vocation*, Agone.

LALLEMENT M. (2006), « Capital social et théories sociologiques », Bevort A., Lallement M., *Le capital social. Performance, équité, réciprocité*, La Découverte, p. 71-88.

LIVET P. (2004), « Les institutions comme objets des sciences sociales : invention, découverte et révision », BRIDEL P., *L'invention dans les sciences humaines. Hommage à Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides, p. 142-179.

POLLAK M. (1979), « Paul Lazarsfeld fondateur d'une multinationale scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 25, p. 45-59.

PONTHIEUX S. (2006a), « Usages et mésusage du capital social », Bevort A., Lallement M., *Le capital social. Performance, équité, réciprocité*, La Découverte, p. 89-105.

PONTHIEUX S. (2006b), *Le capital social*, La Découverte.

SENNETT R. (2000), *Le travail sans qualité. Les conséquences humaines de la flexibilité*, Albin Michel, [1998].

WALLERSTEIN I. (2006), *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-mondes*, La Découverte.